

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Date : 30 août 2018 à 18 heures 00

Présents : Mmes. Berthelot, Vannier, Daniel, Forget, Mrs. Léon, Biardeau, Porter, Touzet, Renaud.

Absent(s) : Mmes Pavageau excusée (1 pouvoir donné à Mme Berthelot), Chatonnet (excusée), Petit (excusée, 1 pouvoir donnée à M. Biardeau), M. Jouot (excusé, 1 pouvoir donné à M. Touzet), Mayaud

Secrétaire : Mme Berthelot

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de conseil municipal du 17 juillet 2018
- Projet construction Préaux Etang Rémy Louveau : Validation des entreprises pour les travaux
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 17 juillet 2018

Le compte rendu du 17 juillet 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Maire sollicite la possibilité d'ajouter deux sujets à l'ordre du jour :

- Demande subvention DETR complémentaire 2018, projet aménagement d'un parcours de santé et d'une aire de jeux sur la commune de PRISSAC,
- Demande subvention conseil départemental fonds valorisation espaces et sites de nature, projet aménagement d'un parcours de santé et d'une plateforme à vocation touristique sur la commune de PRISSAC,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'étudier ces deux points.

2. Projet construction Préau Etang Rémy Louveau : Validation des entreprises pour les travaux

Le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre du projet aménagement de l'étang Remy Louveau une consultation auprès d'entreprises a été faite pour la construction d'un préau.

Les offres suivantes ont été faites :

	Montant € HT
Lot Gros œuvre Maçonnerie	
Entreprise EURL Denis NOGRETTE	80 529.11 €
SAS Chateigner	85 842.11 €
Sarl Gabillaud et fils	88 269.22 €
Lot Charpente couverture	
Entreprise Cotinat Jean Luc	14 802 €
Entreprise Christian Gloé	16 412 €
Lot Plomberie	
Entreprise SAS Roby	2 088.68 €
Lot Electricité	
Entreprise EURL Brunelec	6 387,92 €

Entreprise SARL Villeneuve - Laloge	7 073 €
Lot Menuiseries	
Entreprise Menuiserie de la Roche	1 740,00
Raccordement électricité ENEDIS	1 079,04

Après analyse des offres le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir les entreprises suivantes pour la construction du préau à l'étang Rémy Louveau :

	Montant € HT
Lot Gros œuvre Maçonnerie	
Entreprise EURL Denis NOGRETTE	80 529.11 €
Lot Charpente couverture	
Entreprise Cotinat Jean Luc	14 802 €
Lot Plomberie	
Entreprise SAS Roby	2 088.68 €
Lot Electricité	
Entreprise EURL Brunelec	6 387,92 €
Lot Menuiseries	
Entreprise Menuiserie de la Roche	1 740,00
Raccordement électricité ENEDIS	1 079,04

AUTORISE le Maire à signer le devis pour cette mission.

3. **Demande subvention, projet aménagement d'un parcours de santé et d'une aire de jeux sur la commune de PRISSAC**

Le Maire fait part du coût prévisionnel du projet **d'aménagement d'un parcours de santé et d'une aire de jeux sur la commune de Prissac**. Le montant prévisionnel s'élève à **36 191.26 € HT**.

Vu le montant important de ces travaux, le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de solliciter des subventions auprès de l'Etat à travers la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R).

Financement du projet			
Financier	Programme	Montant	%
Département	Fds valorisation espaces et sites de nature (30% sur aménagement étang, parcours santé et signalétique)	10 857,38 €	30%
Département	FAR 2019	6 075,00 €	17%
Etat	DETR complémentaire 2018	10 857,38 €	30%
Commune	Fds propres	8 401,50 €	24%
TOTAL		36 191,26 €	100%

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

AUTORISE le Maire à procéder aux demandes de subventions auprès des différents organismes figurant au plan de financement présenté ci-dessus

- AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des documents liés à cette demande.

4. Demande subvention, projet aménagement d'un parcours de santé et d'une plateforme à vocation touristique sur la commune de PRISSAC

Le Maire fait part du coût prévisionnel du **projet d'aménagement d'un parcours de santé et d'une plateforme à vocation touristique sur la commune de PRISSAC**.

Le montant prévisionnel s'élève à **153 143.01 € HT**.

Dépenses investissement		
NATURE		MONTANT
Construction préau		110 951,75 €
	<i>Gros œuvre</i>	80 529,11 €
	<i>Charpente couverture</i>	14 802,00 €
	<i>Menuiserie</i>	1 740,00 €
	<i>Plomberie</i>	2 088,68 €
	<i>Electricité</i>	6 387,92 €
	<i>Raccordement électrique</i>	1 079,04 €
	<i>Maîtrise d'œuvre</i>	4 325,00 €
Aire aménagement plan d'eau		17 040,00 €
Parcours santé		17 925,26 €
Signalétique		726,00 €
Aménagement terrain sport (court tennis)		6 000,00 €
Attache cheval et support vélos		500,00 €
TOTAL HT		153 143,01 €
TVA		30 628,60 €
TOTAL TTC		183 771,61 €

Vu le montant important de ces travaux, le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental de l'Indre à travers le Fonds d'aide à la valorisation des espaces, sites et itinéraires des sports de nature et du FAR.

Financement du projet			
Financier	Programme	Montant	%
Département	Fds valorisation espaces et sites de nature (30% sur aménagement étang, parcours santé et signalétique)	30 628,60 €	20%
Département	FAR 2019	12 150,00 €	8%
Etat	DETR sur préau notifié (inscrit Contrat ruralité)	29 548,50 €	19%
Etat	DETR complémentaire 2018 sur parcours santé	10 857,38 €	7%
Commune	Fds propres	69 958,53 €	46%
TOTAL		153 143,01 €	100%

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

- AUTORISE le Maire à procéder aux demandes de subventions auprès des différents organismes figurant au plan de financement présenté ci-dessus
- AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des documents liés à cette demande.

- Questions diverses

Le Maire informe avoir mis à disposition le local situé derrière l'atelier communale à une famille à titre temporaire.

Une convention a été signée pour le paiement des charges en eau et électricité.

Travaux préau

Après échanges des modifications seront à apporter au plan du préau de l'étang : Abaissement de la hauteur de 20 cm, rajout d'une porte et réalisation d'enduits intérieurs. Ces travaux sont à rajouter à l'entreprise retenue pour le lot N°1. Le Maire informera l'architecte de ces modifications à apporter.

Musée

Plus de cent cinquante visiteurs sont venus, cet été, au musée de Prissac. Le saisonnier recruté pour sa gestion va prochainement présenter son rapport comportant, en plus d'une analyse, un projet pour le développement de l'activité touristique du musée.

CCAS Prissac

Un membre du CCAS demande d'insérer un article dans le tambour de Prissac pour informer les personnes de plus de 75 ans non inscrites sur liste électorale et qui souhaiteraient bénéficier des colis ou repas de se faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

Levée de séance 20h00